

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

Dr Olivia LAAS

Dr Jean-Baptiste PUECH

Dr Quentin SALA

Fiche d'information

SCINTIGRAPHIE CARDIAQUE

PRINCIPE DE L'EXAMEN

La scintigraphie myocardique est un examen qui permet d'évaluer la perfusion myocardique (c'est-à-dire la qualité de l'irrigation par les artères, les coronaires). Cet examen a des performances supérieures au test d'effort seul et équivalentes à l'échocardiographie sous dobutamine ou d'effort pour le diagnostic de maladie coronaire (défaut d'irrigation du muscle cardiaque en aval d'une sténose sur une des artères coronaires).

Cette exploration nécessite l'injection d'une substance radioactive particulière, un traceur radioactif. La distribution de la substance injectée dans les parois du ventricule gauche du cœur est enregistrée par une gamma-caméra.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

- La durée totale de présence dans le service est de **3 à 4 heures**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire.
- Réalisation d'une épreuve d'effort sur vélo par un cardiologue +/- injection d'un produit pour aider à la vasodilatation des coronaires.
- Au pic de l'effort, injection du produit radioactif.
- Réalisation d'une série d'images pendant 10 minutes, immobile, allongé si possible sur le ventre, bras au-dessus de la tête.

- Selon ces images du cœur à l'effort, il pourra être nécessaire d'analyser la perfusion cardiaque au repos. Après une courte entrevue avec le médecin nucléaire du service qui vous informera de ces résultats, une seconde injection de radiotraceur pourra être réalisée si nécessaire, suivie d'une deuxième série d'images dans les mêmes conditions que la première.

PERCAUTIONS AVANT L'EXAMEN

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour l'épreuve d'effort, mais **il ne faut absolument pas consommer ni thé, café et chocolat dans les 12 à 24 heures précédent l'examen**.
- L'examen est contre-indiqué chez les femmes enceintes, il ne pourra être réalisé en cas de doute.



- Votre cardiologue pourra vous demander d'arrêter certains médicaments (béta-bloquants) 48 h avant l'examen. Vos autres médicaments pourront être pris normalement.
- Prévoyez une tenue décontractée pour l'épreuve d'effort.

- Munissez-vous de vos carte vitale, mutuelle, ordonnance et carte d'identité pour l'enregistrement, ainsi que de vos derniers examens cardiaques (ECG, scintigraphie, coronarographie, etc).
- Après la prise du RDV de votre examen, vous serez sollicité par sms à initier des démarches de pré-enregistrement à réaliser avant votre venue sur internet, via la plateforme **dighosp**. Cette procédure est importante à effectuer pour faciliter votre accueil et enregistrement le jour de l'examen.

PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

Afin d'accélérer l'élimination naturelle par les voies urinaires de cette très faible irradiation résiduelle, il vous est recommandé de boire suffisamment (1 à 2 litres sur la journée).

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques ont été rapportés, (comme pour la majorité des médicaments).

*En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au **04 42 33 90 37** ou par mail à **nucléaire@ch-aix.fr***

RESULTATS

Les résultats seront disponibles en ligne sur <https://mesimages.ch-aix.fr> dans les 24h. A votre accueil dans le service, une fiche contenant les codes d'accès vous sera remise.

Vous pourrez également récupérer sur place vos résultats sous **format papier** (attente supplémentaire d'1 heure), ou ceux-ci seront envoyés par courrier, soit à votre domicile, ou soit directement au médecin prescripteur, selon votre convenance.

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE ?

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur de 250 places, qu'on accède par l'av. des Tamaris.
- Le service de médecine se situe au niveau 0 du bâtiment Cézanne de l'hôpital d'Aix-en-Provence.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courvette.
- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur.
- Un dépôt-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

